L'ABEILLE DE LA N.-ORLEANS

Bureaux, No 73, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI MATIN, 24 FEVRIER.

LE CONCERT A L'EGLISE STE ANNE.

On nous prie d'annoncer que si le temps est toujours mauvais vers quatre ou cinq heures de l'après-midi, le CONCERT sacré qui devait être donné ce soir à l'église Ste-Anne par M. G. Curto sera remis à samedi prochain.

Nouvelles additionnelles du Nord.

Nous empruntons ces nouvelles aux journaux de l'Ouest du 16.

Correspondance entre Jeff. Davis et Seddon

New York, 12—La *Tribune* a extrait ce qui suit des journaux de Richmond du 9 et du 10:

La correspondance entre Jeff. Davis et Seddon, sur la démission de ce dernier, est publiée en entier. Seddon a offert sa démission par suite d'une résolution de la législature virginienne, demandant sa retraite. Davis répond à Seddon en témoignant de ses sentiments personnels les plus vifs pour lui et en disant qu'il avait tardé de lui écrire parce qu'il espérait qu'il changerait d'avis et se déciderait à rester à son poste.

Davis dit qu'il ne peut admettre la cause de la démission et commente longuement cette affaire. Dans la Grande Bretagne, dit-il, un vote de la Chambre des Communes, exprimant un défaut de confiance dans le ministère a une influence décisive, parce que le parlement gouverne. Avec nous c'est le contraire—Les deux cas sont si distincts qu'il paraissent entièrement différens et opposés loin d'être analogues".

L'*Examiner*, commentant la correspondance de Davis et Seddon, croit qu'elle produira un mauvais effet sur le peuple. Ce journal dit: "Il y avait dans le cabinet un V[illegible] qui savait qu'il serait discrédité dans l'opinion publique s'il gardait sa place. C'est une autre question que celle de savoir si son exemple sera suivi et si la confiance reviendra ou si elle continuera d'exister.

Le *Sentinel* a un article sur le même sujet.

Déserteurs de l'armée de Lee.

Washington, 13 février—Depuis trois jours, il est arrivé à City Point plus de 100 rebelles de l'armée de Lee. Ces hommes appartiennent à tous les Etats maintenant en rébellion, et, si étrange que cela soit, le plus grand nombre vient de la Caroline du Sud, le plus petit nombre appartient à la Virginie et à la Géorgie. Ils prêtent serment aussitôt qu'ils arrivent, et on leur fournit immédiatement les moyens de gagner le Nord.

Tous disent qu'ils cesseront de se battre s'ils n'eussent compté sur le résultat des conférences de paix. En apprenant le retour des commissaires et l'insuccès des négociations, il prirent la résolution de ne plus combattre et profitèrent de la première occasion pour décamper et venir dans nos lignes. Ils disent que le mécontentement est très grand parmi les troupes de Lee, que les désertions seront toujours plus nombreuses, à moins qu'on ne trouve le moyen de les arrêter, ce qui est presque impossible.

Ils assurent que l'armée de Lee est non seulement à demi rations mais encore qu'elle a beaucoup souffert dans ces derniers froids faute de vêtements. Les rebelles sont de plus en plus découragés en voyant les troupes yankees si fort à leur aise.

DU SUD

Foote—La presse de Richmond. Le Congrès.

New York, 14 février—La flotte [illegible] de coton qui vient est arrêtée au bas par la glace.

Le port de New York est couvert de glaçons qui rendent les mouvements des steamers très difficiles et incertains.

Le *Times* dit qu'on a donné au sénateur Foote l'alternative de retourner au Sud, d'aller en Angleterre ou au fort Warren.

Il dit que Foote représente la Confédération comme à la veille de sa dissolution et la résistance des rebelles comme presque finie. Il dit qu'une haute autorité militaire à Richmond lui a dit que la capture de Branchville entraîne forcément l'évacuation de Charleston, Wilmington et même celle de Richmond. Le peuple que les chefs [illegible] de quitter le pays et que la campagne de la part des rebelles se réduira à une expédition de guérillas.

M. Foote propose de lancer une adresse au peuple du Sud pour l'engager à renoncer à une résistance sans espoir, et à accepter même une soumission sans conditions.

M. Foote représente l'impopularité de M. Davis comme étant arrivée à un point culminant. Le peuple a perdu sa confiance en lui. La mission de Stephens, Hunter et Campbell a été seulement une ruse de la part de Jeff Davis, pour faire entrer de force la conviction de la guerre dans l'esprit des hommes de paix du Sud.

Le Richmond *Dispatch* [illegible] sur la nécessité de profiter du temps pour organiser la campagne prochaine. Il conseille fortement [illegible] et dit qu'il ne faut plus [illegible] dans la Chambre quand le navire est sur ses brisants.

Le *Whig* a un article sur les menées de Blair et les illusions du Nord sur la fin de la guerre. Il déclare qu'il n'y a pas au Sud de sentiment vrai pour la paix, excepté sur la base de l'indépendance, et il se livre aux menaces [illegible] pour exciter les hommes du Sud.

Le *Sentinel* tourne en ridicule les conditions offertes par M. Lincoln, et dit qu'il est impossible de les accepter. Il porte les mêmes accusations de mauvaise foi, particulièrement dans l'échange des prisonniers. Il dit qu'aussi longtemps que les rebelles ont eu un nombre excédant de prisonniers le cartel a été observé, mais qu'aussitôt que cet état de choses a cessé, l'échange a été interrompu et suspendu par des prétextes frivoles.

Au congrès rebelle, vendredi dernier, M. Barksdale, du Mississippi, a introduit un bill autorisant le président à demander et à accepter quelque nombre que ce fût d'esclaves valides, dont le département de la guerre aurait besoin. Le bill porte qu'il n'y aura pas de changement dans les relations entre le maître et l'esclave.

Sur motion de M. Rich, de la Caroline du Sud, le bill a été rejeté.

M. Barksdale propose alors de le référer à un comité spécial, ce qui est adopté.

Avant le renvoi du bill, M. McKleau, de la Virginie, dit que dans son opinion le peuple ni l'armée ne se soumettraient à une pratique si monstrueuse, et l'ordre qui partirait du département de la guerre pour faire exécuter les clauses du bill, sonnerait l'heure dernière de la confédération.

Le Petersburg *Express* du 11 dit que les troupes de Grant sont en mouvement. Dans les nuits de jeudi, vendredi et samedi ses trains roulaient de City Point à Yellow Tavern.

Le *Charleston Mercury* du [illegible] dit qu'une seule division, celle de Foster, est restée à Pocotaligo.

Le Selma *Register* dit qu'il y a des indices que Thomas a son [illegible] et sur d'autres points de l'Alabama. Une force descendra probablement de Blue Mountain Rail Road pour se mettre en rapport avec la colonne qui fait ses préparatifs à Pascagoula. Alors nous aurons probablement des incursions de Memphis, Vicksburg et Natchez pour empêcher aux troupes d'aller à Blue Mountain et à Mobile.

Mouvemens de Lee

New York, 14 février—Une correspondance de Washington au *World* dit que Richmond sera évacué sous certaines circonstances et que la nouvelle politique des rebelles est d'abandonner toutes les villes du littoral presque sans combat.

La correspondance dit que Lee a accepté la position de général en chef avec l'assurance écrite que la politique militaire qu'il pourra conseiller sera suivie. Cela comprend le plan d'évacuer tous les postes près des côtes et de concentrer toutes les troupes de la Confédération en un ou plusieurs points dans l'intérieur.

Les armées rebelles dans le sud [illegible] ont reçu ordre de se porter vers l'Est. Les forces du Sud sont concentrées en deux grandes armées, une dans la Virginie de l'Est sous le commandement direct de Lee et l'autre dans la Caroline du Sud sous Beauregard.

Le plan est de tomber sur Sherman avec toutes les forces réunies possibles et où réussir à le détruire, de se jeter sur Grant de la même manière.

Le Petersburg *Express* du 11 dit qu'il a de bonnes raisons pour croire que Grant a reçu 12,000 hommes de renfort de troupes de Thomas.

Mosby—Le consul russe à la Nouvelle-Orléans.

Washington, 13 février—Le chef de guérillas Mosby, est venu comme passager à bord du *Mary Adison* dans la dernière course que ce steamer a faite pour amener des prisonniers échangés. Il était en compagnie de plusieurs dames et causait très amicalement avec quelques-uns de nos officiers. La majorité, naturellement, n'a eu pour lui aucune attention.

Johann F. Shroder a été reconnu par le président comme consul russe à la Nouvelle-Orléans.

Le Sénateur Lane a soumis au Sénat une résolution de la législature du Kansas, demandant au Congrès une indemnité pour les pertes que l'expédition de Sterling Price a causées, en octobre dernier, au peuple de cet Etat. Les réclamations ont été enterrées dans les archives du comité militaire.

Les recettes du revenu intérieur pour les onze premiers jours de ce mois, y compris le 13, ont été de $10,500,000 au moins.

Washington, 14 février—Le *Republican* de ce matin contient ce qui suit:

Nous apprenons que le gouvernement a reçu des informations qui portent à croire que le parti de la paix à Richmond sera dans l'ascendant vers le 1er mars prochain. En dépit des meetings de guerre, les chefs rebelles sentent que leur cause est ébranlée et les efforts frénétiques qu'ils font pour galvaniser le peuple en faveur de cette cause, viennent de cette infatuation qui précède ordinairement la destruction. Un des placards affichés dans les rues de Richmond a été envoyé ici. Ce placard fait un appel au gouvernement rebelle afin qu'il pourvoie à la subsistance des femmes et des enfants affamés.

NOUVELLES MILITAIRES.

Washington, 15 février.—Le Petersburg *Express* de samedi dit: "Grant a complètement gardé sa position par derrière. Il est, maintenant presque aussi fort de ce côté que sur le front. Chaque route est fortement barricadée et des lignes d'ouvrages très forts s'étendent dans toutes les directions."

Les yankees ont récemment étendu leurs lignes de piquets à deux milles plus loin que la station Ream vers le front de Monk Head. Ceci se rattachait au dernier mouvement vers Hatcher's Run.

Le bruit a couru hier après-midi que des chalands chargés de renforts pour Grant venaient d'entrer dans la rivière James. S'il y est venu des transports, il est incertain qu'il y eut réellement des troupes à bord. Il est plus que probable que le général Grant envoie des renforts à Sherman plutôt que de demander des hommes pour les tranchées devant Petersburg et à la ferme Chapin.

Le Richmond *Whig* du 13 apprend ce qui suit de Fredericksburg: une grande force de cavalerie yankee se dirigeait vers cette ville par le comté de Stafford.

Le Charleston *Courier* du 10 dit qu'un détachement de troupes yankees avait débarqué à Little Britain en reconnaissance.

Une lettre publiée par le Mobile *Register* dit: 4000 hommes de cavalerie yankee ont descendu le Mississippi jusqu'à la Nouvelle-Orléans. A Baton Rouge on prépare de grandes opérations militaires.

Le *Watchman* de Salisbury, Caroline du Nord, confirme la présence des troupes fédérales à Piedmont Springs comté de Burke.

New York, 15 février—Le *World* annonce sur l'autorité d'avis reçus de la Caroline du Sud, qu'il y a tout lieu de croire que le général Sherman a capturé Branchville et se porte directement sur Columbia. Il est probable aussi que le général Gilmore a capturé Charleston et le fort Johnson.

Les derniers rapports disent que nos forces avaient traversé la rivière Ashley et se trouvaient ainsi sur les derrières de la ville, de sorte que la capture de ces deux places n'aura pas eu tarder.

Une dépêche de l'armée du Potomac adressée le 12 à la *Tribune*, dit: La route de Boydtown n'est pas dans nos mains, elle est à trois milles de nos lignes actuelles. L'ennemi y tient avec obstination. Notre cavalerie sur la gauche s'y [illegible] dans une reconnaissance que les rebelles n'ont construit aucun embranchement au chemin de fer de Weldon et de South Side.

On donne à entendre qu'il y aura bientôt un mouvement qui forcera l'ennemi à abandonner une grande partie de sa ligne. La gauche de notre ligne forme maintenant le sommet d'un angle, le 5e corps ayant sa gauche rejetée en arrière de façon à couvrir son flanc. Tout mouvement de l'ennemi pour contourner notre gauche serait déjoué. C'est le seul point de notre ligne qu'il attaquera probablement.

Le correspondant de la *Tribune* évalue l'armée de Lee à 60,000 hommes, organisés en 1 corps d'infanterie et deux de cavalerie, avec deux batteries d'artillerie par division, et une réserve d'artillerie de moitié cette proportion.

New York, 15 février—Le correspondant à Savannah de la *Tribune* dit qu'il y a 2,000 [illegible] de l'armée de Sherman dans les hôpitaux de cette ville, ce sont des squelettes qui souffrent et meurent de la fièvre, des blessures, de la diarrhée chronique, et qui demandent piteusement quelque chose à manger, mais les chirurgiens n'ont rien à leur donner et disent que 50 pour cent des décès sont dus au manque d'alimentation convenable.

On explique ainsi l'explosion du fort Fisher. Il paraît qu'après la prise du fort le général Ames ordonna au lieutenant colonel Zent de placer des gardes à toutes les poudrières. Celui-ci en fit garder 31, mais la poudrière principale qui était en arrière échappa à son attention. Des soldats et des matelots couraient avec des lumières dans le fort et les casemates et déchargeaient des armes à feu. Quelques uns étaient ivres et on en vit entrer dans la poudrière principale avec des lumières.

Nouvelles du Caire

Caire, 15 février—Un abordage a eu lieu hier soir entre le *Mary E. Forsyth* et l'*Argyle*; ce dernier bateau a coulé en trente minutes sur la rive du Kentucky où il est allé se réfugier après l'accident. On pourra le relever facilement—Le Forsyth n'a eu que de légères avaries.

Les guérillas sont toujours nombreux dans le Kentucky et il y a toujours beaucoup de réfugiés dans nos rues.

Le Sam Gaty et le Mary E. Forsyth partent demain pour la Nlle Orléans.

Depuis deux jours il est arrivé 1500 balles de coton à destination de Cincinnati et de St Louis.

Une partie de l'expédition envoyée le 26 janvier de Memphis, sous le colonel Osband, était revenue avec 30 prisonniers rebelles et des bestiaux capturés dans l'incursion. L'expédition a pénétré en Louisiane jusqu'à la rivière Ouachita sans trouver de résistance. La seule force de rebelles dont on ait entendu parler est la brigade de Harrison, qui était au delà du Ouachita. On a détruit plusieurs steamers et une grande quantité de magasins rebelles, et on a fait 230 prisonniers qu'on a relâchés sur parole.

Nouvelles d'Europe.

Portland, Maine, 15 février — Le steamer North American, parti de Liverpool le 2 et de Greencastle le 3 est arrivé ce soir.

Les nouvelles apportées par le Nova Scotian de succès fédéraux, jointes aux rumeurs de paix [illegible] ont exercé une influence [illegible] sur les fonds américains en Angleterre et sur les marchés.

Le marché au coton de Liverpool s'était relevé de la dépression causée par les nouvelles de l'Asia, et était assez animé lorsque l'arrivée du Scotia a occasionné une nouvelle dépression.

Le London *Times* a publié une longue communication de Wm M. Evans de New York sur le droit des créanciers anglais de recouvrer leurs créances devant les cours fédérales sur la base des espèces. La consultation se termine ainsi:

"Les transactions étrangères sont nécessairement faites et exprimées en monnaie étrangère. Permettre de les régler par un équivalent en papier-monnaie américain serait introduire une monstrueuse inégalité au préjudice des créanciers étrangers. Nos cours seraient, en réalité, fermées à toute réclamation des créanciers, et comme conséquence, le crédit commercial, sans lequel le commerce étranger ne peut exister tomberait."

Le *Morning Star* dit que les derniers avis du Mexique font allusion à la rumeur de la cession de la Sonora à la France comme paiement de la dette française mexicaine. On dit qu'un traité préliminaire a été conclu, à cet effet, à la fin de novembre. Le gouvernement mexicain garderait néanmoins la souveraineté de la Sonora. On mentionne aussi l'occupation de la Sonora par les Français, des troupes ont déjà quitté Acapulco pour cette destination.

La bourse était lourde le 1er. Les rentes ont baissé et fermé à 66 francs 95 c.

Les journaux de Vienne publient une analyse de la réponse de la Prusse à la dernière note de l'Autriche sur la question des duchés. La Prusse attendait l'opinion des conseillers légaux de la couronne avant de prendre une décision au sujet des intérêts de ces pays et de la question de [illegible].

La Prusse désire évidemment s'entendre avec l'Autriche, elle a des intérêts graves sur la frontière du Nord comme l'Autriche en a sur ses propres frontières, et la Prusse ne veut pas entrer en discussion sur la question de succession avant que ces intérêts soient réglés.

Une dépêche de Constantinople annonce l'ouverture des communications télégraphiques entre Bagdad et l'Inde. Le premier message a été envoyé par le gouverneur de Bagdad au gouverneur de Bombay le 23 janvier.

La capture du fort Fisher a encouragé les amis du Nord et abattu les partisans du Sud. Les rumeurs de paix ont causé une nouvelle baisse sur les marchés de Liverpool et de Manchester, mais à la clôture le marché de Liverpool se tenait mieux. On supposait généralement que la chute du fort Fisher fermerait Wilmington aux coureurs de blocus et priverait ainsi le Sud des approvisionnements étrangers.

Le *Times* dit que la politique du Nord est évidemment d'isoler les rebelles, comme chose nécessaire pour terminer heureusement la guerre.

Le ministre Adams a eu le 28 janvier une longue entrevue avec Lord Russell et ce fait donne lieu à bien des conjectures.

Ce n'est pas M. Thouvenel l'ancien ministre qui est mort mais un de ses parents.

EVITEZ LE TIRAGE.

60..........*Rue Carondelet*..........60

CEUX qui désirent avoir des remplaçants pour remplir le tirage ordonné par les ordres généraux No 4 émanés du Quartier Général de la Division Militaire de l'Ouest Mississippi, série courante, peuvent les avoir, à des conditions excessivement avantageuses, et sans retard, en s'adressant aux soussignés, au No 60 de la rue Carondelet, au premier.

Ayant acquis une grande expérience dans le service militaire, les soussignés sont à même de se rendre utiles à ceux qui auraient besoin de leurs services.

S'étant munis des papiers nécessaires, ils sont convaincus de pouvoir satisfaire tout le monde. Ils demandent des hommes capables de servir de remplaçants.

Inutile de se présenter si l'on n'est exempt par l'âge, un service antérieur, le titre d'étranger, &c. Que chacun apporte ses papiers.

Conseils gratis.

14 fév—1m ANDREWS & McGETH.

Avis aux contribuables d'Etat,

2me DISTRICT—VILLE DE LA NLLE-ORLEANS.

LE bureau du soussigné sera ouvert tous les jours, de 9 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, pour la perception de toutes sommes dues à l'Etat pour taxes de l'année 1864 et pour la perception du montant des licences pour l'année 1865, lesquels doivent être payées sans retard. Le délai accordé pour le paiement des taxes de 1861, 1862 et 1863, expire le 31 mars 1865.

Bureau, rue St. Pierre, No 9, bâtisses Pontalba.

V. GERODIAS,
Percepteur des taxes d'Etat—Deuxième District de la ville de la Nlle Orléans.
7 fév—20f

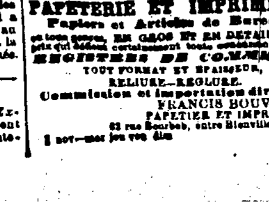

PAPETERIE ET IMPRIMERIE
Papiers et Articles de Bureaux
en tous genres, EN GROS ET EN DETAIL, à des prix qui défient certainement toute concurrence.
REGISTRES DE COMMERCE
TOUT FORMAT ET EPAISSEUR,
RELIURE—REGLURE.
Commission et importation directe,
FRANCIS BOUVAIN,
PAPETIER ET IMPRIMEUR,
62 rue Bourbon, entre Bienville et Conti.
1 nov—mar jeu ven dim

Lettres non réclamées

Restant à la Poste de la Nlle-Orléans Etat de la Louisiane, le 23 Fév. 1865

Pour obtenir ces lettres, il faut déclarer qu'elles ont été annoncées, donner la date de cette liste et payer un cent pour l'annonce.

Celles qui n'auront pas été retirées un mois après avoir été annoncées, seront envoyées au Bureau de lettres mortes.

Timbres d'affranchissement.

Le timbre d'affranchissement doit être placé à l'angle droit supérieur de l'enveloppe, et l'on doit laisser entre ce timbre et la suscription un espace suffisant pour le timbre de la poste, afin que la marque ne recouvre pas l'écriture.

Lettres à renvoyer

Si l'auteur d'une lettre désire qu'elle lui soit renvoyée dans le cas où elle ne serait pas réclamée dans les trente jours, au moins, il doit écrire sa demande et la signer, en indiquant son Etat et son bureau de poste, en travers de l'extrémité gauche de l'enveloppe, du côté de la suscription. Il sera fait droit à cette demande, sur le pied du port payé d'avance, payable au moment où la lettre est remise à l'auteur.—Section 28, loi de 1864.

On peut faire remettre gratuitement les lettres par les facteurs de la poste au domicile des personnes à qui elles sont adressées en observant les règlements qui suivent. [illegible]

Nlle-Orléans, 23 février 1865.

Almaïdana, Mme Juan — Bache, Robert — Bayol, L. — Beauregard, Mlle — Berthean, Mme — Beal, Jules — Berte, A — Bertier, Jules — Carpentier, A — Canon, Napoléon — Copland, Lorenzo — Crossier, Emma — Daroudes, Marie — Desquin, Mme — Dombrowski, Louis — De Pass, Mme A — Debier, A — Desalles, Angeline — De Marie, Marthe — Estrada, Juana — Favrot, Francis F — Gogné, Mme V — Jacquot, Joseph — Lanux, Antholine — Laporte, Frédéric — La Barre, Mme — Laurent, Wm — Legendre, Jean — Lebert, Marie — Marchand, Mme M — Martinez, F P — Moreau, Mme A — Neuve, J — Pascal — Paturel, Alex — Pascal, Jas M — Ramus, Joséphine — Rapnoe, Ves — Sarrazin, Jean Marie — Sanchez, Emma — Savant, A D — Tarpin, Joséphine — Tavigne, Marie — Terrebonne, Ed — Tuiband, Jules — Vignaud, Caroline — Varion, Boltar

Aaron & Dreyfuss — Bienvenu, A — Bigard, René — Bismy, Mme, née Emilie Menard — Boisseau, J P — Bonn, Michel — Brode, J H — Bourne, Mme J T — Burdette, Mary Anne — Coulonge, E — Cole, Marie — Corcon, Marie Emilie — Constant, Emile — De Reavy, Elmire — Derbigny, Mme — De Mary McCormick — Devin, Mme Alfred — Duncourt, Léonide — Duhau, Ant — Dupont, Célestine — Du Fiel, Nadar — Dupré, Conrad — Frenaux, Aimée — Fernandez, Mme Rosa — Hery, Louis — Isnabère, G — Lefebvre, Louis J — Leone, Jacques — Leroux, David — Laroche, Bertrand — Lee, Felix H — Martinez, Mme Cécile — Menezes, Mme — Mitchel, P A J — Pierre, Mme C A — Potbor, P — Post, Joséphine — Pottel, Mary — Rosousky, Francis — Rousseau, Mme — Reddin, Louis — Scott, C — Sheldon, D — Tous, J L — Vasquez, A — Vidal, Mme M S

JOHN M. G. PARKER,
Maître de Poste.

SPECTACLES.

Théâtre St. Charles.

Vendredi soir, 24 février 1865
Bénéfice de M. EDDY.

Avant dernière représentation de THE POLICE SPY, drame THE IRISH DRAGOON.

☞ Samedi—Grande représentation à MIDI.

Académie de Musique,
RUE ST CHARLES.

NOUVEAUTES! GRAND SUCCES DE LA Nouvelle Compagnie de Variétés.

[illegible] Représentation [illegible] MERCREDIS et SAMEDIS, à MIDI. [illegible]

Grand bal paré et masqué

Pour être donné par la Société de Bienfaisance des Jeunes Gens, AU THEATRE DE L'OPERA, MARDI (Mardi Gras) 28 février 1865.

—DIRECTEURS—
J. Dupaty, W. Reine, L. Liron, F. Schumacher, T. McMahon, J. C. Gloy, J. H. Cere, A. Martin, G. Gouband, J. A. Frotscher, C. E. Richards, H. Rabudier, T. Dorr, P. Pocock, L. Bures, D. E. Hebert, T. Bill, L. Friedel, L. Leonhard.

Prix du billet........................$2 00

Les personnes qui désirent avoir des billets ne pourront s'adresser qu'à l'un des Directeurs. Aucune dame ne sera admise sans un billet d'invitation approuvé par le Directeur. [illegible] les LUNDIS et VENDREDIS.

Les demandes pour la location de la buvette et du restaurant doivent être adressées à M. P. Pocock, rue Royale, No 54, coin Bienville. 13fév

FOIRE
Au profit de l'Asile de Ste-Croix.

L'OUVERTURE de cette foire est fixée au 18 AVRIL PROCHAIN. Elle aura lieu dans la salle de l'Opéra. 2fév—1m

LE Dr. JULES A. MATHIEU,
HOMŒOPATHISTE,

REPRENANT avec activité l'exercice de la Médecine, informe ses clients et le public, qu'il est réinstallé son DOMICILE ainsi que son CABINET DE CONSULTATION au No. 319 rue des Remparts, près l'Esplanade.

Heures de consultation, de 8 à 9 A. M. et de 2 à 3 P. M. 5fév—1m

HOPITAL DE LA VILLE,
Pour la petite vérole, la fièvre scarlatine, &c.
Tenu par le Dr. O. Anfoux.

Rue des Champs-Elysées, entre les rues Joséphine et Belleville, 4me District, Nlle-Orléans.

LES Médecins qui enverront des malades à l'infirmerie pourront continuer à les traiter conformément aux règlements de l'institution. Les personnes qui désirent y être admises doivent être recommandées ou devront déposer une somme de cinquante piastres.—Pour l'admission, s'adresser à l'infirmerie ou au No. 150 de la rue du Canal. 15janv—3m.

1865.
AVIS IMPORTANT AUX DAMES
Nouvelle et merveilleuse invention.
Jupons brévetés elliptiques à ressorts doubles,
DE
J.-W. BRADLEY.

Ce jupon est le plus ELEGANT, le plus PARFAIT, le plus LEGER et le plus DURABLE qui ait jamais été fabriqué. Il est à VENDRE dans la plupart des MAGASINS de 1re CLASSE à la Nlle-Orléans et dans tous les ETATS UNIS.

Demandez à voir le JUPON ELLIPTIQUE à RESSORTS DOUBLES.

Pour une plus ample description, voir le PICAYUNE et le TIMES. 6 jan—3m

JUPONS ELLIPTIQUES, à ressorts, de Duplex, patente de J. W. Bradley, à vendre, à partir du 1er février par C. A. BARRIERE & BROS. Rue du Canal, No 130, bâtisses Touro, Nlle-Orléans. 8janv—2m

BOIS DE CONSTRUCTION.

CINQUANTE MILLE pieds de cypre, de 1 pouce, 40,000 pieds planches de cypre, de 1¼ pouce, 40,000 do do 1½ do, 25,000 do do planche de 2 et 3 pouc. 25,000 do voliches de cypre, 100,000 do planches de PIN BLANC de 1 pouce, 50,000 do do de 1¼ do. Pour planchers et plafonds, à vendre en chantier par L. S. SANARENS, rue de Chartres, No. 354, entre les rues Français et Esplanade. 3jnv—2m.

Restaurant Français,
73—RUE DE CHARTRES—73
Tenu par M. Philippe Forget,

CHAMBRES GARNIES.—Pension au mois et à la semaine. MM. les habitants trouveront toujours des chambres à leur disposition. Repas de noces, baptêmes, &c. FORGET conservera ses anciens prix.

Restaurant des Amis.

M. FRANÇOIS COLOMES, connu depuis longtemps à la Nouvelle Orléans comme restaurateur, a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public qu'il tiendra désormais le RESTAURANT DES AMIS, rue St-Philippe, entre Dauphine et Bourbon. Il a pris toutes les mesures nécessaires pour que sa cuisine et sa cave, ainsi que le service, répondent à l'attente de ses clients. Il se chargera également de toutes les commandes pour le dehors. L'ouverture du restaurant a eu lieu DIMANCHE 12 février. 11 fév—1m

Demande de Ferblantier.

ON demande UN BON FERBLANTIER connaissant le travail de bateau à vapeur. S'adresser aux Nos 35 et 38 de la rue Poydras.

Compagnie Générale Transatlantique
STEAMERS POUR LA FRANCE DIRECTEMENT.

Nouvelle ligne de steamers à roues de 1re classe ENTRE NEW YORK ET LE HAVRE.

Les cinq premiers splendides bâtiments destinés à desservir cette ligne favorite, sont les suivants:

WASHINGTON........3204 tonneaux......900 chevaux
LAFAYETTE..........3204........900
EUROPE..........lancé........900
FRANCE..........lancé........1100
NAPOLEON III........en construction........1100

Jusqu'à l'achèvement de tous ces bâtiments, le service se fera par le "Washington", capt. A. Duchesne, et le "Lafayette", capt. A. Bocande, de la manière suivante:

DE NEW YORK AU HAVRE
Washington..........mercredi 1 Fév 1865
Lafayette..........mercredi 1 Mars

Prix du passage payable en or [illegible]

Un médecin de première classe de la marine impériale est attaché à chacun des navires. Les soins et médicaments sont gratuits.

GEO. MACKENZIE, Agent, 7, Broadway, New York.
A Paris, 12, boulevard des Capucines [Grand Hôtel.] Au Havre, chez William Iselin & Cie. [illegible]

BEN FRANKLIN,
LOUIS BOUCHEREAU, Capitaine, JOHN KEELTY, Commis.
Paquebot de jour.
Partant de la Nouvelle Orléans, A cinq heures de l'après midi, pour BATON ROUGE et tous les ports intermédiaires sur la côte, les MARDIS & LES VENDREDIS.
LOUIS C. D'HEMECOURT, Surintendant. [illegible] JOHN L. TITUS, Agent général de fret. [illegible]

Paquebot régulier du samedi soir.
POUR VICKSBURG,

Grand Gulf, Rodney, Natchez, Fort Adams, Hog Point, Morganza, Bayou Sara, Baton Rouge, Plaquemine, Donaldsonville et tous les débarcadères intermédiaires sur la côte, Le [illegible] SARATOGA, Commandant A. J. May. [illegible] JOHN L. TITUS. A. BRITTON, rue Front, No 7. WOODRUFF, HUBER & CO.

[illegible] les LUNDIS et MARDIS à 5 heures P. M. POUR BATON ROUGE, DONALDSONVILLE, PLAQUEMINE [illegible] VIRGINIA [illegible] JOHN A. STEVENSON, agent, R. Front, No 7.

Mercredis et Samedis, à 5 heures P. M. Paquebot régulier de Baton-Rouge. [illegible] JOHN L. TITUS, agent.

POUR THIBODAUXVILLE, et [illegible] LAFOURCHE [illegible] JOHN L. TITUS, agent.

[illegible] LUNDIS et VENDREDIS [illegible] EMMA No 2 [illegible] A. BRETTON, Rue Front, No 7.

Paquebot pour Donaldsonville [illegible] LIBERTY [illegible] VENDREDIS et DIMANCHES [illegible]

POUR VICKSBURG, NATCHEZ [illegible] JOSELIN [illegible] JOHN A. STEVENSON, agent, Rue Front, No 7.

Paquebot hebdomadaire régulier [illegible] JOAB LAWRENCE [illegible] POUR NATCHEZ, BATON ROUGE, PORT HUDSON [illegible] D. W. GRAHAM & Co., agents, Rue Front, Nos 45 et 47.

[illegible] DIMANCHES et MERCREDIS [illegible] ALGERINE [illegible] A. BRITTON, rue Front, No 7 [illegible]

Paquebot régulier du MARDI pour VICKSBURG, NATCHEZ [illegible] GREY EAGLE [illegible] JOHN A. STEVENSON, Agt., rue Front, No 7. 12 fév—1m

POUR VERA CRUZ—La goëlette anglaise CONSTANCE, capitaine Adams. Cette belle clipper partira incessamment pour Vera Cruz. Elle a d'excellents emménagements. Pour passage ou reste de fret, s'adresser à ROBERT JUMP, rue Carondelet No 6. 22 fév—3f

Goëlette à vendre.
Une très belle GOELETTE-CLIPPER, du port de 150 tonneaux. Elle a une belle et assez bie cabine, porte une forte cargaison [illegible] prête à prendre la mer. S'adresser à ROBERT JUMP, rue Carondelet No 6. 22 fév—3f

POUR TAMPICO—La belle goëlette FREDERIC SECOND, fine voilière, amarrée actuellement au pied de la rue St-Louis, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, partira deux que quelques jours pour le susdit port. Pour passage (beaux emménagements) ou pour reste de fret, s'adresser à WALTER WAKEFIELD, rue de la Commune No 154. 14 fév

POUR TAMPICO—Partant le mercredi, 8 février—La goëlette anglaise fine voilière, GUADALOUPE, ayant tout son chargement engagé, partira le jour indiqué. Pour reste de fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser en face de la rue des Ursulines, ou à S. FERNANDEZ & CO, 145, Vieille Levée. 2fév

POUR MATAMOROS — La belle goëlette, fine voilière, MARY CAMPBELL, capitaine Pottle, ayant tout son chargement engagé, partira sous peu. Pour passage seulement, s'adresser à bord, au pied de la rue Hôpital, ou à JOS. KELLY, Rue Gravier, No 127. 7 fév—1m

POUR MATAMOROS—La barque EV. H. FISK, capitaine H. Fisk, du port de 700 barils, ayant la majeure partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret et passage, magnifiques emménagements pour passagers de chambre et d'entrepont, s'adresser à L. JOUBLANC, 31, Passage de la Bourse au 1er. 3 fév

POUR MATAMOROS—La superbe barque SCOTLAND, fine voilière et de première classe, capt. A. S. Smalley, ayant la majeure partie de son chargement engagé partira sous le plus bref délai. Elle possède une cabine magnifique et de beaux emménagements pour un grand nombre de passagers de chambre et d'entrepont.—Elle a encore de la place pour cent mille pieds de bois que l'on prendra à bon marché. Pour fret ou passage, s'adresser à F. CLAVEL, 77, rue des Magasins. 13janv

POUR MATAMOROS—La goëlette anglaise FLOREIDA, de première classe, capitaine Thomas Burton, ayant la majeure partie de son chargement, partira dans le plus bref délai. Pour fret ou passage, s'adresser à F. CLAVEL, 77, rue des Magasins. 19janv—

POUR MATAMOROS—La belle barque de première classe CEPHAS STERRET, Gregory Jr. capitaine, ayant presque tout son chargement engagé, partira sous peu. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à JOUBLANC, 31 Passage de la Bourse, ou à CORNIBE & LEBLANC, 265, Vieille Levée, près Ursulines. 11fév—

POUR MATAMOROS—La magnifique goëlette anglaise JULIA, capitaine Laverty, prend en ce moment une cargaison au Lower Steamboat Tier. La plus grande partie de son engagée, elle partira sous peu. Pour chargement ou passage, s'adresser à W. WAKEFIELD, Rue de la Commune No 158.

POUR MATAMOROS—La goëlette [illegible] MORRIS, capitaine F. A. Fiori, ayant la plus grande partie de son chargement engagé et attendu à bord, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à JOSEPH KELLEY, rue Gravier No 127, ou à F. SANCHO, rue de la Vieille Levée No 229. 8 fév—

POUR MATAMOROS — La goëlette mexicaine, fine et bonne voilière, JOSEPHINE, capitaine A. Thomas, ayant la majeure partie de son chargement arrêtée, partira pour le susdit port sous peu de jours. Pour balance de fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord, au pied de la rue Toulouse, ou chez S. FERNANDEZ & Co, 145, Vieille Levée. 16 fév

O. PETITPAIN
Courtier Maritime
ET
NEGOCIANT COMMISSIONNAIRE
A MATAMOROS.
9jan—1m

L. E. MARCHAND, IMPRIMEUR
301..... Rue de Chartres 301
Entre Ste Anne et Dumaine.

PILULES DEHAUT

Les substances végétales que ce purgatif renferme ont été [illegible] combinées d'après la nouvelle méthode de dépuratif de M. DEHAUT pour être prises et digérées en même temps que les meilleurs aliments et les boissons les plus fortifiantes, ce qui permet à chacun de choisir, pour se purger, le repas et l'heure qui lui conviennent le mieux pour n'être pas gêné dans ses occupations, tout en évitant le dégoût et la fatigue que les autres médecines occasionnent toujours. Ces avantages précieux, constatés en France depuis 25 ans, ont rendu les *Pilules Dehaut* d'un usage populaire. Ces pilules sont souveraines pour combattre la *constipation* et tous les maux qui en dépendent.—Comme simple purgation, elles sont préférables aux autres médecines, parceque, n'exigeant ni tisane, ni diète, on peut au besoin, les prendre pendant plusieurs jours de suite sans dégoût. Mais ce purgatif agréable offre surtout des avantages importants dans le traitement d'une foule de maladies chroniques telles que *asthme, catarrhe, dartres, douleurs, gastrite, engorgements, migraine, scrofules, etc., etc.* parce que la bonne nourriture qu'on prend en même temps permet aux organes digestifs de le supporter sans fatigue, pendant tout le temps de la guérison. (*Voir la Brochure qui se donne gratuitement.*) Boîtes de 2 fr. 50 c et de 5 fr. à Paris, chez M. DEHAUT, pharmacien et médecin, rue du faubourg St Denis, No 147.

Dépôts à New-York, chez MM. FOUGERA, frères pharmaciens, No 30, North William street, et chez M. LEROY, pharmacien, No 1, Broadway, ainsi que de la Nouvelle-Orléans et de la Louisiane.

DES DÉPOTS de NOS PILULES [illegible] pour la vente en GROS et DETAIL, chez M. Louis CASTEL, pharmacien, encoignure Sainte Anne et Royale, et chez ED. GUILLOT droguiste, 120, rue Royale.

☞ *Au détail*, dans les principales pharmacies de la NOUVELLE ORLEANS.

VIN DE SALSEPAREILLE DU Dr CH. ALBERT

La France connaît à l'étranger le VIN DE SALSEPAREILLE DU Dr ALBERT est prescrit par le [illegible] *maladies secrètes, ulcères, dartres, boutons, scrofules* [illegible] Dépôt à PARIS, rue Montorgueil [illegible] MM FOUGERA frères North William street [illegible] NOUVELLE ORLEANS chez M L. CASTEL, pharmacien, et dans les principales pharmacies de l'étranger.

PRÉVENTION et guérison des **MALADIES DE POITRINE**
TRAITEMENT SPECIFIQUE PAR LES
HYPOPHOSPHITES DU Dr CHURCHILL.
SIROP D'HYPOPHOSPHITE de soude — SIROP D'HYPOPHOSPHITE de chaux
PILULES D'HYPOPHOSPHITE de manganèse — PILULES D'HYPOPHOSPHITE de quinine
[illegible]
12, rue Castiglione, à Paris — **SWANN**, Pharmacien, — 12, rue Castiglione, à Paris
[illegible] H. SWANN [illegible] M LOUIS CASTEL, Pharmacien. AINSI QUE chez MM JOHN MILHAU & FILS, Pharmaciens, No 183 Broadway.

COPAHINE-MEGE — **23 ANS DE SUCCES**

Approuvée par l'Académie [illegible] recommandée par M. C. FERRIER, médecin en chef de l'hôpital [illegible] dans les hôpitaux de Paris et de Londres. PRÉPARATION AGRÉABLE, DISCRÈTE, FACILE A PRENDRE en voyageant et en travaillant, guérit en 6 jours les maladies contagieuses, préparée par G. JOZEAU, pharm. 125 boulevart Magenta, Paris. Pour éviter la contrefaçon exiger ma signature et ma marque de fabrique. [illegible] pharmacies des Etats Unis.

MALADIES DE LA PEAU

[illegible] GRANULES [illegible] SIROP D'HYDROCOTYLE ASIATICA de J. LEPINE [illegible] SCROFULES [illegible] PREPARATIONS D'HYDROCOTYLE [illegible] J. LEPINE et LABELONYE, rue Bourbon [illegible] Nouvelle-Orléans chez M. L. CASTEL, pharmacien, encoignure Sainte Anne et Royale et dans les principales pharmacies.

INSTITUTIONS

Institut de Demoiselles,
Dirigé par Mme LARNET.
[illegible]

SIROP DE DIGITALE de LABELONYE
PHARMACIEN DE PREMIÈRE CLASSE A PARIS
[illegible] SIROP DE LABELONYE [illegible]

INSTITUTION LOCQUET.
PENSIONNAT ET EXTERNAT DE JEUNES DEMOISELLES
RUE DU CAMP
Nos 199 et 201 entre Julia et St Joseph
[illegible]

Institut St-Charles
Dirigé par Mme A. MACE
Pensionnat et Externat [illegible]
[illegible]

DRAGÉES AU LACTATE DE FER DE GÉLIS & CONTÉ
APPROUVÉES PAR L'ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PARIS.
[illegible] LABELONYE [illegible]

LOUISIANA ACADEMY,
Institution dirigée par M. A. Rivière
PENSIONNAT ET EXTERNAT
[illegible]

INSTITUT ST-LOUIS
POUR LES DEMOISELLES,
Dirigé par Mme BERON,
175......RUE DAUPHINE......175.
[illegible]

CONFISERIE
J. JANE, coin Gravier et Remparts, faubourg Clouet.
LE soussigné, reconnaissant [illegible] RESTERONT REDUITS [illegible] PIECES MONTÉES [illegible] DEUX LIVRES [illegible]
J. JANE, confiseur, coin Gravier et Remparts. 2oct—2m—tps

PLUS DE DISTANCE.
DIVINATION. PREDICTION.
PAR MADAME ADAH,
Cartomancienne parisienne et élève de Mlle Lenormand. Heures de consultation, de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.
Nos [illegible] rue St. Louis 2août—3m—tps

SOMNAMBULE CLAIRVOYANTE
Madame LA BLANCHE,

CETTE merveilleuse et célèbre clairvoyante a fixé sa résidence au No 166 de la rue Bienville, entre les rues Bourbon et Dauphine. Le don extraordinaire de seconde vue la met à même de découvrir, sans jamais se tromper, le siège du mal et de prescrire le remède. La guérison est certaine, quelque opiniâtre que soit le mal. Les personnes qui habitent la campagne, en faisant connaître le jour de leur naissance, peuvent avoir leur horoscope.

Mme LA BLANCHE s'est acquis à la Nouvelle Orléans une réputation dont elle peut être fière à juste titre. Le public et la presse ont exprimé la même opinion, tout le monde s'accorde à dire que Mme La Blanche est la seule véritable clairvoyante qui ait jamais existé. Elle donne des consultations en anglais et en français.

Prix modérés pour les dames et pour les messieurs. La résidence et le cabinet de Mme La Blanche sont dans la rue Bienville No 166, entre les rues Bourbon et Dauphine, à deux îlets au dessus de la rue du Canal.

LE TALISMAN DE PERSE, porte toujours bonheur à la personne qui l'a fait réussir toujours, le fait aimer, ramène la paix dans le ménage et ne manque jamais de rapprocher les amants.

ALFRED BOULIGNY, encanteur
Rue Carondelet, No 20,
S'OCCUPE des ventes de propriétés foncières, d'actions, de meubles et fait des ventes au dehors. nov—

Entrepot de Tapis,
No. 19....Rue de Chartres.....No 19

NOUS avons un magasin un grand assortiment de tapis tels que—MEDAILLONS, velours, tapisserie, WILTON, 3 plis et Ingrain, VENITIENS et autres tapis, NATTES blanches, rouges, à carreaux, &c., TOILE CIREE de différentes largeurs et qualités. Couvertures de table et de piano, paillassons, petits Rouleaux d'escalier, abat-jour, corniches et bau [illegible] nous offrons à des prix modérés pour du comptant. A. BROUSSEAU & Co. 3oct.

Prets sur gages.

LE soussigné fait des avances d'argent sur dépôt de diamants, montres, or et argent, bijoux, argenterie lorgnettes, instruments de musique, piano, meubles fins soieries, velours, et tous autres articles de valeur portatifs, au Bureau de Prêt de la Louisiane, 46, St-Charles. Entrée privée, 104, Gravier. J. HART.
N. B.—On prête à la semaine, cent piastres et plus s'il le faut. 2janv

PHOTOGRAPHIE
Seulement $3 la douzaine.

AYANT acheté la galerie de Photographie du No. 75 DE LA RUE DU CAMP, nous avons l'honneur d'annoncer au public que nous sommes prêts à leur fournir toutes espèces de Photographies.

Ambrotypes, ferrotypes, dito, sur ivoire, de la plus grande finesse, tirés dans le plus bref délai.

Nous exécutons toutes sortes de Photographies à la satisfaction de notre clientèle et à aussi bas prix que possible.
JOSEPH LANGWITH,
JOHN WEISS.
6 sfev—1m.

Consulat de France.
AVIS MENSUEL — Février 1865

☞ [illegible] lettres [illegible] personnes dont les noms suivent:

Abram, Louis — Allard, [illegible] — Bertin, Michel — Bouvier, Henri — Boyer, Mme veuve — Bordeaux, Mme veuve — Bonne, Mme — Biré, Louis François Désiré — Carta, Mme veuve — Caste, Bertrand Cases — Colon, Jean [illegible] — Cassagne, Vve — Debar, Edmond — De Montrés, Mme veuve — Dupont, Ed. [illegible] — Daval, Hyacinthe — Dapeteaux, [illegible] — Fournaux, Mme, née Baudes — Gronewald, Mathias — Gremand, François Joseph — Gouldner, Georges — Goutz, Etienne — Gallois, Augustin — Grol, Claude — Henriette, veuve Postel — Hardouineau, Joseph — Issot, Pierre — Klein, Alfred — Lavasse, Henry — Mouret, Irène — Mouryin, Jean — Marjoux, Raymond — Marjardin, Henry — Negron, François — Pompé, Paul — Pierre, Edouard Adrien — Petit Gobet, Jean — Romieu, Alexandre — Saulter, [illegible] — Tomasini, Jean — Urban, Dominique — Valette, Mme veuve — Vincent, François — Vollier, Auguste

La Chancellerie du Consulat de France, sise à l'angle des rues Magasins et Natchez, est ouverte tous les jours, les dimanches exceptés, de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi. 4fév

VINS, EAUX DE VIE
Liqueurs, Sardines,

LES soussignés offrent en vente—
VIN ROUGE EN CAISSES
Château Brané St. Julien, Margaux, en grandes et demi bout., Pauillac, en grandes et demi bout., et St. Emilion, en grandes et demi bout., de DROUET & GAUTIER—Lafitte, Branne Mouton, Larose, Latour, Léoville et St. Estèphe, de P. F. EYQUEM—bouchés à l'émeri, et St. Estèphe, Ch. Margaux, Ch. Léoville et Haut Brion, en grandes et demi bouteilles, et Ch. Larose en demi bouteilles de LARRONDE FRERES.
—VIN BLANC EN CAISSES—
Haut Sauternes, de P. F. EYQUEM.
—VIN ROUGE en barriques et demi barriques—
Montferrand, en barriques et demi barriques de DROUET & GAUTIER, de COUTREAU FILS, Pauillac en demi barriques de DROUET & GAUTIER, St. Julien, de FOUGET FILS, St. Emilion, de FABARON & BRISBON, St. Julien, de REYSAC & GAUTIER.
VIN BLANC en barriques et demi barriques.
Barsac, en barriques et demi barriques de DROUET & GAUTIER.
—EAUX DE VIE—
Alex. Seignette, La Rochelle, Champagne Vineyard Proprietors Co, Cognac, Gautier frères, Cognac Goldenburg 1805 & 1830, Cognac; Hy. Sutton, 1800 & 1831, Cognac, Larronde frères, fine Champagne 1825, Cognac, O'Lanyer 1825, Cognac, Lasserand, Cortès Cognac, Lefèvre & Co, Cognac.
—CHAMPAGNE—
Crème de Bouzy, Impérial et Royal Hunter, en grandes et demi bouteilles de G. KEX. DESBORDES & FILS, Ay Mousseux de LEMAITRE FILS.
—LIQUEURS—
Anisette de Marie Brizard & Roger; Liqueurs assorties de L. Rambeau; Anisette de Léon & Co, en caisses de 25 paniers.
—DIVERS—
Sardines désossées en ½ et ¼ boîtes de Garres Jeunes, fruits et cerises à l'eau de vie de Calmon, vermouth de la Comète, de Jules Roy, bouchons en sacs de 500 et 1000.
OSCAR BERGIER & CO,
17, rue St. Louis.
4déc—1an

MALADIES.
Dépuratif, Pommade, Injection et Poudre, du Dr VERGE.

TOUTES les maladies secrètes, anciennes et récentes, les écoulements, ulcérations, plaies, dartres, boutons et taches syphilitiques, &c., sont radicalement guéries par l'emploi des médicaments du Dr. F. VERGE. Le dépuratif est très-léger au goût et [illegible] aux dans la dose [illegible] Dépôt [illegible] GAUDOZ JNE, pharmacien [illegible] Bourbon.

VENTES A L'ENCAN

Succession de Marie Céleste de Marigny, veuve de François Etroul de Livaudais.

Propriétés améliorées situées dans le Deuxième District de cette ville.

PAR GABRIEL LEAUMONT.

[illegible]

☞ Conditions—Comptant au moment de l'adjudication, en billets du Trésor des Etats Unis.
ALFRED SHAW, Shérif.

Terrain de prix et amélioré, dans le Troisième District

PAR E. M. JACOBS, Encanteur,
Bureau, Passage de la Bourse, No [illegible]
[illegible]

Succession d'Antoine Chaintre
PAR S. GUINAULT, Encanteur.
[illegible]
Conditions—Comptant sur les lieux.
Acte de vente par devant Joseph Cuvillier notaire public. 11 fév—24 mars

AVIS

LES soussignés informent le public et leurs amis qu'ils ont formé une société sous la raison de GRAUGNARD & SCHNEIDER pour manufacturer et vendre le tabac à fumer et à priser, suivant acte passé par devant S. Magner, notaire, le 11 janvier 1864.
AUGUSTE GRAUGNARD,
ALEXANDRE SCHNEIDER.

Par acte du même notaire, en date du 11 avril 1864, nous avons donné notre procuration générale à M. ADOLPHE GRAUGNARD pour nous représenter dans nos affaires.
Nouvelle-Orléans.
GRAUGNARD & SCHNEIDER,
No 11, Vieille Levée.
131—v—1m

Chemin de fer Pontchartrain,
Arrangement d'hiver.

Pour le Lac, aller et retour, le même jour, 25 cents. A la station de Gentilly, 15 cents pour aller et autant pour revenir.
(Convois à vapeur.)

A partir de LUNDI, 3 octobre 1864, les convois partiront comme suit

—Départ des chars—
DE LA VILLE. / DU LAC.
[illegible]

Les passagers qui voudront s'arrêter à la Station de Gentilly devront en prévenir le conducteur avant le départ du convoi. G. PANDELLY, surint. du c.

DENTISTES.

LE Dr. B. F. WRIGHT,

GRADUÉ du collège de chirurgie dentaire de New-York, ayant quinze ans d'expérience, offre ses services au public de la Nouvelle-Orléans. Il opère de LA MANIERE LA PLUS EXACTE. Il emploie dans l'extraction des dents la machine électro-magnétique, qui ANNULE PRESQUE la douleur. L'attention du patient étant distraite à ce point, qu'il s'aperçoit à peine de l'opération.

Bureau, 156 RUE CANAL, coin Baronne.
Référence: Hon. MICHAEL HAHN, Sénateur E. U.
B. F. WRIGHT, D. D. S.
16fév—1m

Maison d'Encan, de Commission et Transit.

LE soussigné ayant formé à Matamoros une association avec Mr. ML REYES ARREZA, encanteur commissionné par l'Empire Mexicain, pour l'exploitation des affaires d'encan en général, commission et transit, sollicite respectueusement la continuation du patronage qui lui a été précédemment accordé à la Nouvelle-Orléans.

Les marchandises, produits, et consignations seront logés dans les nouveaux magasins (fire proof) connus sous le nom de Matamoros Warehouse, où se feront les ventes.
EUGENE TOURNE.
Matamoros, 1er janvier 1865.

—Références—
MATAMOROS. — NLLE-ORLEANS.
Mrs. Milmo & Co. — Mrs. Avendano Bros.
" Puig Hermanos & Co. — " Alfred Moulton.
" J. Belmaseda & Co. — " D. de Goicoeria & Co.
" Manuel J. Garcia & Co. — " F. J. De Silva & Co.
" Goicoeria & Co. — " Wm F. Vincent.
" Bouengos y Gomila. — " J. & J. Tardos.
26jan—1m

VENTES JUDICIAIRES.

Auguste Gaudin vs. Alfred Roy

DEUXIÈME Cour de District de la Nouvelle Orléans—En vertu d'un writ de saisie [illegible] VENDREDI, vingt quatre de février 1865, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété [illegible]
[illegible]
ALFRED SHAW, Shérif.

Succession de feu Elisha Cox, décédé.

DEUXIÈME COUR de District de la Nouvelle Orléans—[illegible]
[illegible]
ALFRED SHAW, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

La Compagnie d'assurance de la Hope de la Nouvelle Orléans vs. Jules Boulier.

TROISIEME Cour de District de la Nouvelle Orléans—[illegible] MARDI, vingt-huit [illegible]
[illegible]
ALFRED SHAW, Shérif.

Félix Pinard vs. Ernest Joseph Bandier.

DEUXIÈME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—[illegible]
[illegible]
ALFRED SHAW, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

La Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans vs. Louis S. Marc Darby.

TROISIÈME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—[illegible]
[illegible]
ALFRED SHAW, Shérif de la paroisse d'Orléans.
25 janv—fév 2,3,16,23

William Baker vs. Francis Michinard.

SIXIÈME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, onze de mars 1865, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété suivante décrite, savoir:
[illegible]
ALFRED SHAW,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
8fév—15,25—mars4,11.

Compagnie d'Assurance Hope, de la Nlle-Orléans.
No 109, RUE DU CANAL.
Nlle-Orléans, le 14 Décembre 1864.

A UNE assemblée générale de la Direction tenue ce jour, il a été résolu qu'à partir de cette date une bonification de VINGT POUR CENT sera faite sur le montant de leurs primes aux personnes qui assureront dans cette compagnie.

La bonification ci-dessus de 20 p.c sera payée comptant, cette compagnie n'émettant pas de scrip.
A. LESBERTON, Secrétaire.
1 déc—6m

DÉPARTEMENT des Travaux Hydrauliques.
BANQUE DU COMMERCE DE LA NOUVELLE-ORLEANS
Nouvelle Orléans, 2 février 1865.

UNE élection de six Directeurs de cette Compagnie, pour un an, à partir du 1er lundi de mars prochain, aura lieu aux bureaux, No 36, rue Dryades, le LUNDI 6 mars prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après midi.
J. E. PERCY, Secrétaire.
3 fév—au 6 mars

Changement de domicile.
CONSERVEZ VOS DENTS,
J. A. CASADAVANT,
CHIRURGIEN-DENTISTE, a transféré son domicile au No 196......RUE DU CANAL......196, entre Bourbon et Remparts, où il continue à exécuter scientifiquement toutes les opérations dans l'art du dentiste.
Consultations en français, en espagnol et en anglais.
10 fév—1m

DOCTEUR KAUFFMANN

LE Dr. P. G. A. A. KAUFFMANN, depuis vingt ans médecin à la Pointe Coupée, dans cet Etat, s'est établi rue Conti No 5, entre Hôpital et Chartres, où les malades peuvent le consulter à son bureau, entre sept et neuf heures du matin, et entre trois et cinq heures de l'après midi. 16 fév—1m

Le Docteur PIERRE TRICOU

A l'honneur d'annoncer qu'étant de retour à la Nlle-Orléans, il offre au public ses services. Sa demeure est rue Royale, 97. 27jan—1m

PHARMACIE NOUVELLE.

C. DE MONSABERT a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public qu'il a ouvert une pharmacie rue Marais, No 357, entre Du Maine et Ste Anne. Il espère que plusieurs années d'expérience dans cette partie, le choix de ses médicaments et l'attention toute particulière qu'il mettra à exécuter les prescriptions des docteurs lui attireront leur confiance et celle du public.
☞ Remèdes patentés français et américains.
23janv—1m.